

Ville d'Amiens

Séance du jeudi 7 novembre 2024

Ordre du jour

- 1 - Délégations de vote.
- 2 - Désignation du secrétaire de séance.
- 3 - Communications du maire.
- 4 - Procès-verbal de la séance du 19 septembre 2024. Approbation.
- 5 - Décisions du maire. Compte-rendu.
- 6 - Indemnités de fonction des élus de la Ville d'Amiens. Modification.
- 7 - Société anonyme d'économie mixte locale Amiens Aménagement. Conseil d'administration. Assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Désignation de représentants. Modification.
- 8 - Société Publique Locale Vallée Idéale Développement. Conseil d'administration. Assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Désignation de représentants. Modification.
- 9 - Association France Urbaine. Désignation de représentants. Modification.
- 10 - Animations et évènements. Subvention. 7ème répartition. Année 2024. Convention.
- 11 - Crédits Dotation Politique de la Ville. Année 2024. Convention avec l'Etat.
- 12 - Etablissement Public Foncier des Hauts-de-France. Extension au département de l'Aisne. Modification du décret de création de l'établissement. Avis de la Ville d'Amiens.
- 13 - Budget Supplémentaire. Ajustements budgétaires. Exercice 2024.

14 - Rue de Morvan et avenue de Picardie. Démolition du bâtiment A. Exonération exceptionnelle des droits de voirie pour Colas Bâtiment.

15 - Avenue du Danemark. Extension de la crèche Phileas. Désaffectation et déclassement d'une partie de la parcelle cadastrée section LT n°720.

16 - Avenue du Danemark. Extension de la crèche Phileas. Cession d'une partie de la parcelle cadastrée section LT n°720.

17 - Secteur Saint-Ladre. Déclassement du domaine public préalable à la cession de terrains.

18 - Secteur Saint-Ladre. Cession de trois terrains à l'arrière des 11, 13 et 15 rue Utrillo.

19 - ZAC Intercampus. Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (C.R.A.C.L.). Année 2023. Avenant n°15 à la convention publique d'aménagement.

20 - Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Somme. Projet Moi(s) sans tabac à Amiens. Convention.

21 - Délégation Nature en ville, santé, transition écologique et promotion du vélo. Subventions. Année 2024.

22 - Aide à l'achat de vélo. Année 2025.

23 - AMSOM Habitat. Occupation du domaine public rue Michel Ange. Convention.

24 - AMSOM Habitat. Construction de 40 logements intermédiaires et individuels en BRS " La Symphonie " situés quartier Pigeonnier. Ilot Messenger. Participation financière. Convention.

25 - Le Toit Familial. Réalisation d'une opération de construction de 16 logements individuels en Prêt Social de Location Accession situés rue Fafet, au Nord d'Amiens. Participation financière. Convention.

26 - SIP HLM. Construction de 19 logements situés 138/140 route de Paris. Emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Garantie de la Ville d'Amiens. Convention.

27 - SIP HLM. Construction de 30 logements situés boulevard de Guyencourt. Emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Garantie de la Ville d'Amiens. Convention.

28 - SIP HLM. Réhabilitation de 11 logements situés rue des Marissons. Emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Garantie de la Ville d'Amiens. Convention.

29 - SIP HLM. Réhabilitation de 50 logements situés square de Tournaisis. Emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Garantie de la Ville d'Amiens. Convention.

30 - Associations patriotiques. Subventions. Année 2024.

31 - NPNRU Amiens Nord. Bilan de la concertation réglementaire quartier Marivaux.

32 - Dispositif Petits Déjeuners. Avenant n°5.

33 - Mise à disposition des locaux des relais petite enfance dans le cadre des regroupements de la crèche familiale du CHU d'Amiens. Convention.

34 - Fête de Noël des écoles. Participation financière. Communes d'Amiens Métropole et Hors Amiens Métropole. Année 2024. Convention type.

35 - Pôles associatifs. Comités de quartiers et autres associations. Utilisation des espaces mutualisés ou des salles mutualisées. Revalorisation et définition des forfaits de charges. Renouvellement et établissement des conventions.

36 - Vœux et questions orales.